ACTION URGENTE

AFRIQUE DU SUD. LE CALME EST REVENU À MAMELODI MAIS DES CRAINTES SUBSISTENT

Aucune autre attaque n'a été signalée à Mamelodi, au nord-est de Pretoria, depuis le 12 juin. Des centaines de réfugiés et de demandeurs d'asile somaliens et éthiopiens sont toujours déplacés et des inquiétudes persistent quant à leur bien-être immédiat et à la possibilité pour eux de réintégrer cette localité à long terme.

Les attaques menées contre plus de 100 magasins à Mamelodi et son agglomération entre le 7 et le 11 juin ont chassé 275 personnes, hommes, femmes et enfants, les obligeant à abandonner leur foyer et leurs moyens de subsistance. La plupart sont de nationalité somalienne. La majorité des personnes touchées sont temporairement hébergées par des groupes de réfugiés dans des locaux surpeuplés et il existe de graves préoccupations en ce qui concerne leurs besoins humanitaires immédiats (nourriture, couvertures, accessoires de toilette). Des inquiétudes plus générales portant sur leur bien-être et sur la possibilité pour ces personnes de retourner chez elles et de reprendre leurs activités commerciales subsistent également.

Bien que ces attaques aient été condamnées par certains hauts responsables, les premières discussions avec des intervenants locaux à Mamelodi ont laissé transparaître que les réfugiés et demandeurs d'asile déplacés ne seraient pas les bienvenus s'ils regagnaient leur domicile maintenant. Certains signes semblent indiquer que les attaques auraient été motivées par des rivalités politiques locales. Il est à craindre que, dans cette situation, toute personne déplacée qui tenterait de rentrer chez elle dans un avenir proche serait en permanence en danger, en l'absence d'interventions efficaces de maintien de l'ordre.

Amnesty International participe à une initiative conjointe de la société civile visant à apporter une aide aux personnes déplacées et va continuer de surveiller la situation.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- faites part de votre inquiétude face à la recrudescence d'attaques, de vols et d'expulsions forcées visant des réfugiés (y compris des demandeurs d'asile) dans le secteur de Mamelodi ;
- appelez les autorités à veiller à ce que la police sud-africaine fournisse une protection et des services impartiaux et professionnels à tous. Tous les responsables des commissariats de la province devraient recevoir des ordres clairs et homogènes indiquant qu'ils doivent protéger la vie et les biens des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants contre les violences organisées, les pillages et les menaces de fermeture forcée ou la fermeture forcée réelle de leurs magasins;
- engagez les autorités, à tous les niveaux, à respecter les obligations de l'Afrique du Sud en ce qui concerne la protection des droits des réfugiés et des demandeurs d'asile.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 8 AOÛT 2014 À :

Responsable des services de la police sud-africaine pour l'agglomération de Mamelodi
Major General G.D. Seswike
PO Box 55
Mamelodi West, 0101
Afrique du Sud

Fax: +27 12 812 9030 Formule d'appel: *Dear Major General*, / Monsieur, Copies à :

Directeur de la police sud-africaine pour la province de Gauteng Lt General L.J. Mothiba 16 Empire Road Johannesburg, 2017 Fax: + 27 11 274 7312

Afrique du Sud

Courriel: gpprovcommpa@saps.org.za

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Afrique du Sud dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 148/14. Pour plus d'informations : http://www.amnesty.org/fr/library/info/AFR53/001/2014/fr





ACTION URGENTE

AFRIQUE DU SUD. LE CALME EST REVENU À MAMELODI MAIS DES CRAINTES SUBSISTENT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les attaques survenues à Mamelodi ont eu lieu dans un contexte de violences à grande échelle visant des réfugiés et des migrants en Afrique du Sud. Des faits similaires ont été signalés dans sept provinces du pays entre début janvier et mi-mars 2014. Un millier de réfugiés et de migrants, y compris des proches de commerçants, ont été déplacés par des pillages et des destructions de biens dans 300 petits magasins. Plusieurs réfugiés auraient été tués. Fin mars, environ 600 personnes ont dû partir pour les mêmes motifs, plus de 150 magasins ayant été pris pour cible dans une localité de la province de Mpumalanga, dans l'est du pays. D'autres épisodes ont été signalés en avril et en mai. Dans certains cas, des organisations humanitaires, de la société civile et de défense des réfugiés collaborant avec des unités de police locales ou chargées de faire respecter l'ordre public ont réussi à éviter ou atténuer les pires effets de cette violence.

Amnesty International reste préoccupée par le fait que, alors que six années se sont écoulées depuis les violences de grande ampleur et les déplacements de personnes survenus en 2008, les autorités sud-africaines n'aient pris aucune mesure systémique de prévention et de protection.

En l'absence de telles mesures, et en raison de l'impunité dont semblent bénéficier les auteurs de ces agissements, certains réfugiés et migrants ont décidé de s'armer pour se défendre eux-mêmes. Au cours de l'année passée, au moins trois personnes ayant affirmé avoir été impliquées dans des attaques auraient été tuées ou gravement blessées.

Amnesty International a évoqué plusieurs fois ses inquiétudes auprès des autorités sud-africaines, aux niveaux local, provincial et national, ces dernières années. Elle a ainsi adressé une lettre au président en avril 2014.

Action complémentaire sur l'AU 148/14, AFR 53/002/2014, 27 juin 2014